



## Atelier Dynamo

Association sans but lucratif, loi de 1901- N°SIRET : 50089702000037  
Atelier Dynamo - 35 Grande Rue - 54000 Nancy

<http://atelierdynamo.fr>

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2017 de Dynamo

À l'Atelier Dynamo, 35 Grande-Rue 54 000 Nancy, le 18 mars 2017.

## Table des matières

Table des matières.....	1
Personnes présentes.....	2
Présents (avec droit de vote).....	2
Présents (sans droit de vote).....	2
Excusés.....	2
Ouverture.....	3
Questions et discussions durant les lectures.....	3
Rapport d'activité de l'exercice 2016.....	3
Rapport moral de l'exercice 2016.....	4
Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2016.....	4
Rapport d'orientation et du budget prévisionnel de l'exercice 2017.....	5
Approbation des rapports.....	6
Rapport d'activité de l'exercice 2016.....	6
Rapport moral de l'exercice 2016.....	6
Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2016.....	6
Rapport d'orientation et du budget prévisionnel de l'exercice 2017.....	6
Élection des administrateurs.....	7
Collège membres collectif.....	7
Collège membres adhérents.....	7
Collège membres actifs.....	7
Collège membres fondateurs.....	7
Sont considérés comme régulièrement élus.....	8
Dynamo et le handicap.....	8
Fermeture.....	10

## Personnes présentes

Faisant suite à une convocation des adhérents par courriel électronique, ou le cas échéant, par courrier postal le 22 février 2017.

### Présents (avec droit de vote)

Mme Agnès GATEAU, M. Alain PATE, Mme Aline MUNIER, Mme Alyssa COLOMBO, M. Aurélien LEJEUNE, M. Axel BROMAN, M. Baptiste GUYOMARCH, Mme Charlène MARCHAND, M. Christophe DENIS, M. Ermal CAJOSHI, M. Fabien MERLETTE, M. Gwardal KERVERN, Mme Hélène QUERNEC, M. Jacques CROISSANT (par procuration), M. Jean-Marc DUSSAULX, M. Jean-Michel BONIFACE, M. Joffrey BEAUDET, M. Julien GUNTHER, Mme Mélanie RICHARDOT, M. Michaël GARBIN, M. Pablo PARRA, M. Pascal KERFYSER, M. Pierre CHRISTOPHE, M. Pierre DAMBRINE, M. Thomas SARRAZIN.

### Présents (sans droit de vote)

Mme Alexia LEANDRIE (Folie), M. Arthur PETIT, Mme Fanny PEDON (Études et Chantiers), M. Gilbert HOUOT (Lunéville 21° cycle), Mme Michèle DAMBRINE, Mme Véronique BILLOT (Conseil départemental et déléguée territoires Nancy).

### Excusés

M. Michel BOURGON, M. Alain MICHENON, M. Didier MEROU, M. Jean-Charles CHEVRIER, Mme Annelise FUCHS (Direction Départementale De La Cohésion Sociale), M. Philippe RICHERT (Conseil régional du Grand Est), M. Jean-Pierre HURPEAU (Mairie de Jarville), M. Bruno DAMOISEAUX (Mairie de Vandœuvre), M. André ROSSINOT, Mme DATI et Mme KOCH (Métropole du Grand Nancy).

Suite à une brève présentation des personnes présentes, l'assemblée générale débute à 14h00.

# Ouverture

L'an deux mille dix-sept le dix-huit mars à, les membres de l'association, se sont réunis dans les locaux de l'association Dynamo sur convocation.

L'assemblée est présidée par Julien GUNTHER en sa qualité de Président.

M. le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

- Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :
- lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2016 ;
- lecture et approbation du rapport moral de l'exercice 2016 ;
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2016 ;
- lecture et approbation du rapport d'orientation et du budget prévisionnel de l'exercice 2017 ;
- élection des administrateurs ;
- questions diverses, discussions-débat.

Il donne ensuite lecture des rapports<sup>1</sup> pour chacun desquels il ouvre les débats puis ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

## Questions et discussions durant les lectures

### Rapport d'activité de l'exercice 2016

- *Remarque sur la statistique « genre »* : Pourquoi les femmes font moins de vélo que les hommes ? Une étude qui dit que 1/3 des usagers qui utilisent les vélos sont des femmes.

Réponse : Une évolution positive en parité entre femmes et hommes depuis quelques années à Dynamo, mais la tendance s'inverse depuis 2016.

Dynamo essaie de lutter contre ce problème de genre, se sont des structures comme celle-ci qui peuvent justement améliorer l'égalité de sexe.

- *Remarques concernant le chapitre « Une reconnaissance et des partenaires »* :
  - Malgré avoir suivi la formation proposée par Mirador<sup>2</sup>, ça reste difficile d'avoir la bonne réaction en cas de conflit cyclistes-automobilistes et il est important de préparer les cyclistes pour qu'ils sachent mettre les automobilistes dans leurs poches. (par exemple, dans les double-sens cyclables, montrer aux automobilistes les pictogrammes au sol).  
Il serait intéressant de refaire ce type de formation, et par voie de presse, inviter cyclistes et automobilistes à venir, éventuellement contacter la justice, pour que des automobilistes sanctionnés suivent une telle formation.

---

1 Reportez-vous au document rapport 2016

2 MIRADOR est une association proposant des formations de compréhension et gestion des crises et des conflits

*Réponse* : Dynamo avait déjà contacté le préfet pour trouver une solution, sans retour. Ont aussi été contactés des avocats fiscalistes qui proposaient de faire une action contre 10 000 € à la charge de Dynamo.

- Concernant le DLA (dispositif local d'accompagnement) pour cause de non-reconnaissance de l'association comme étant écologique, solidaire, elle n'est pas éligible. La raison étant la vente de vélos « pour se faire de l'argent », un recours a été porté devant un juriste, sans succès.

Le don en temps des bénévoles peut apporter une déduction fiscale considéré comme don en nature, mais uniquement si l'association est reconnue d'intérêt général.

L'agrément au nom de l'heureux cyclable, serait encore plus coûteux (le besoin du juriste).

## Rapport moral de l'exercice 2016

*Question* : Une démarche commune des ateliers du Grand Est sur la nouvelle région ? pour avoir plus de poids ?

*Témoignage* : Concernant l'association Mirabelle, la région Grand Est n'attribue pas de subvention de fonctionnement, cette nouvelle politique devrait en principe toucher toutes les associations de la région.

*Réponse* : Faire une demande commune serait intéressant (à creuser/contacter)

La région voudrait une démarche d'auto financement, mais ce n'est pas possible, sinon le vélo moyen à 43 € augmenterait sensiblement, de même pour le tarif d'adhésion fixé actuellement à 25 €. L'association serait de fait moins solidaire car beaucoup moins accessible.

## Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2016

*Concernant le tableau « Compte de Résultat » :*

- *Précision* : la taxe de formation correspond aux frais fixe annuel à l'organisme pour le droit à la formation.
- *Analyse* : On en retient que la part d'autofinancement attend 56 % des revenus de Dynamo. En comptant les temps bénévoles cette part augmente à 70 %.

*Concernant le tableau « Bilan » :*

- *Précisions* : « Fonds associatif » correspond à ce que Dynamo a accumulé depuis 2007, « Dettes » à ce que Dynamo doit, mais qui n'a pas été payé.
- *Analyse* : Les 59 700 € de ressources assure à long terme la pérennité de l'association, mais à court terme, avec peu de rentrer d'argent l'avenir est incertain, l'équilibre est fragile.

*Remarque* : Bravo à l'évolution, mais dommage que la pérennité soit si compliquée, dommage, car la mission de l'associatif est vraiment excellente. Dommage que l'état refuse de s'engager sur ce projet très intéressant.

*Précision* : Il manque à Dynamo une reconnaissance locale, de la ville de Nancy principalement. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac, d'autres entités soutiennent l'association financièrement et via des services.

*Question* : Dynamo manque de conventions pluriannuelles, quelle est l'évolution sur les 3 dernières années ?

*Réponse* : Stable par rapport à l'an dernier (plus précisément en léger déficit l'année dernière, en léger excédent cette année).

Il y a tout de même eu une recherche d'optimisation des frais, beaucoup moins de dépenses. Le plus coûteux reste le salariat, coût qui ne peut pas être réduit.

*Précision* : Point important sur les fonds propres, c'est une bonne chose qu'il y en est beaucoup, mais paradoxalement négatif. Les partenaires financiers peuvent trouver que Dynamo a trop de fond propre et donc ne pas vouloir subventionner, ou moins subventionner.

Mais en fait, ils représentent juste une faible part des frais salariés (6 mois environ), donc ne sont pas vraiment important et ne permettent pas de tenir dans le temps. Il est donc nécessaire de l'expliquer aux partenaires.

*Question* : Dynamo est soutenu par le conseil départemental dans le cadre des politiques territorialisées ?

Lors de la rencontre d'il y a deux semaines, il a été entendu le questionnement sur la visibilité à moyen/long terme et le risque de baisse des subventions publiques.

*Réponse* : Le département va peut-être proposer une petite rallonge sur la subvention de l'année, et s'engager à plus long terme (il ne s'agit que d'une proposition actuellement). Le conseil départemental est assez compétant pour savoir interpréter les bilans économiques des associations, il ne faut pas que Dynamo s'inquiète concernant ses fonds propres.

*Discussion* : Pour les partenaires moins locaux que le département et la région, ils risquent de moins bien savoir interpréter le bilan et les fonds propres.

## **Rapport d'orientation et du budget prévisionnel de l'exercice 2017**

Concernant l'ancien atelier Rue des Tiercelins, la cave est à ce jour totalement vide.

*Discussion concernant la « BAC »* : Dynamo peut louer ses vélos générateurs à des sportifs de club fitness.

*Précisions sur le tableau « Budget prévisionnel 2017 »* :

*Dépenses* : Petite hausse prévue des achats, dû au renouvellement d'outils, d'intervenants extérieur pour formations, la programmation des 10 ans de Dynamo et de la Véloration Universelle.

Concernant la case 62, une hausse publicité-communication est prévu pour les 10 ans, VU et pour refaire les plaquettes des prestations extérieures.



# Élection des administrateurs

Aucune personne ne souhaitant un vote à bulletin secret, le vote est fait à main levée.

## Collège membres collectif

Une place disponible.

Candidats : pas de candidat.

## Collège membres adhérents

Trois places disponibles (dont une place du collège membres collectifs).

Candidats : pas de candidat.

## Collège membres actifs

Huit places disponibles (dont trois places des collèges membres collectifs et adhérents), 12 votants.

Candidats :

- Axel BROMAN
- Pascal KERFYSER
- Charlène MARCHAND

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 11

Ces candidats sont élus à la majorité.

## Collège membres fondateurs

Treize places disponibles (dont cinq places des collèges membres collectifs, adhérents et actifs), 9 votants.

Candidats :

- Jean-Marc DUSSAUX
- Fabien MERLETTE
- Hélène QUERNEC
- Michaël GARBIN
- Aline MUNIER
- Julien GUNTHER
- Pablo PARRA

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Ces candidats sont élus à l'unanimité.

## Sont considérés comme régulièrement élus

*Note : Les informations personnelles des élus ont été effacés sur cette version publique du PV.*

- M. Axel BROMAN
- M. Jean-Marc DUSSAULX
- M. Michaël GARBIN
- M. Julien GUNTHER
- M. Pascal KERFYSER
- Mme Charlène MARCHAND
- M. Fabien MERLETTE
- Mme Aline MUNIER
- M. Pablo PARRA
- Mme Hélène QUERNEC

## Dynamo et le handicap

La question suivante est abordée en plénière : Discussion autour de l'accueil de personnes atteints d'handicap.<sup>4</sup>

*Présentation* : Au cours de l'année Dynamo a effectué une réflexion sur l'handicap, l'idée de la discussion est de lancer une réflexion sur l'année à venir.

L'OHS<sup>5</sup> ne vient pas pour réparer leurs vélos, mais pour ceux de Dynamo. Les autres OHS peuvent venir pendant les heures d'ouverture de l'atelier, pour réparer leurs vélos en tant qu'adhérent de Dynamo. Dynamo accueil principalement du handicap mental et psychique, peu d'handicap physique.

---

4 Un compte rendu de cette discussion a été ajouté en annexe dans le document bilan 2016

5 Office d'hygiene sociale



Actuellement Dynamo les laisse utiliser l'atelier comme des bénévoles classiques, c'est à dire, leur est apporté une aide mais sans effectuer le travail à leurs place.

*Question* : Sont-ils considérés comme de la main d'œuvre, puisqu'ils ne travaillent pas sur leurs propres vélo mais ceux de Dynamo ? En effectuant des réparations sur leurs propres vélo, ils auraient plus de motivation due à ce profit.

*Réponse* : Le but du partenariat avec ces institutions est avant tout de faire sortir ces enfants de leur confinement habituel, entre personnes ayant des déficiences intellectuel.

*Remarque* : Des personnes en situation handicap, sont adhérents de Dynamo sans faire partie de l'une de ces institutions. Dynamo peut leur permettre de pouvoir avoir des échanges sociale avec d'autres bénévoles.

*Propositions* : Une idée de proposer aux salariés et bénévoles une formation pour la gestion des handicapés.

Une idée de proposer un temps réservé aux personnes handicapés.

*Contre-proposition* : cela va créer une segmentation, cloisonnant les handicapés entre eux.

*Problème* : Cet encadrement prend parfois trop de temps aux salariés, alors qu'en théorie, ils ne sont pas censés prendre plus de temps que des adhérents lambda (en autre, car leurs éducateurs ne sont pas formés à la réparation vélos).

*Solution* : une idée de formation croisée mécanique vélo/encadrement handicapés.

Une construction (c.f. Flavigny/prestation de Dynamo) pourrait être une bonne idée d action visible par les handicapés.

*Proposition* : Des adhérents Dynamo connaissant bien les structures d'accueil des handicapés, pourraient former et informer des membres de Dynamo.

*Remarque* : Si Dynamo veut mettre à exécution une partie des propositions, elle accueille trop de structure pour gérer tout ce monde. Si est décidé de mieux prendre en charge les handicapés, il faudra moins en recevoir.

*Contre remarque* : Justement certaines de ces propositions vont servir à « optimiser » l'encadrement de ces personnes, et donc y perdre moins de temps.

*Remarques* : L'OHS encadre bien les handicaps qu'ils emmènent à Dynamo. C'est important que les encadrants s'impliquent, car Dynamo a eu des situations ou les handicapés n'étaient pas encadrés, et c'était très difficile de pouvoir gérer ces gens dues à la méconnaissance de savoir comment s'y prendre en fonction des handicaps.

Pas possible de gérer tout cela de manière protocolaire, simplement former un ou deux bénévoles sur les relations sociales avec les handicapés.

*Proposition* : Comment gérer les personnes difficiles, les conflits : pas seulement pour les handicapés, mais une compétence d accueil à développer au sein de Dynamo.

*Remarques* : D'après une PMR venant couramment à Dynamo, elle est plutôt satisfaite des aménagements de Dynamo, hors la cave. Elle conseil que Dynamo fasse appel à une ergothérapeute pour mieux encore optimiser l'espace.

Avant de lancer le projet, ce partenariat a été accepté sous réserve que cela convienne aux jeunes. Un encadrant de l'OHS de Flavigny avait expliqué que sans donner des taches répétitives pour améliorer leurs apprentissages, ils (les jeunes) ressentiraient une forte présence de stress.

*Proposition* : création d'un groupe qui étudierait les sujets. La proposition est retenue, et deux personnes sont déjà volontaires.

*Remarque* : Ce qui peut être conçu pour les handicapés (dyslexique par exemple), permet aussi d'améliorer les locaux pour les personnes étrangères, c'est double gain.

## **Fermeture**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président,  
M. Julien GUNTHER

Le vice-secrétaire,  
M. Axel BROMAN